

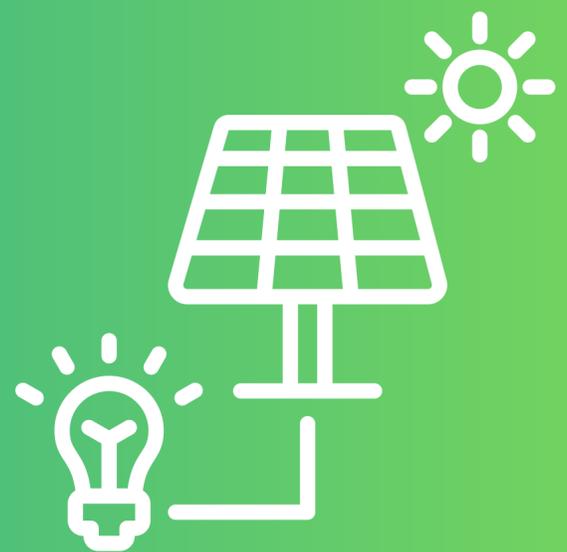
ACC



AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

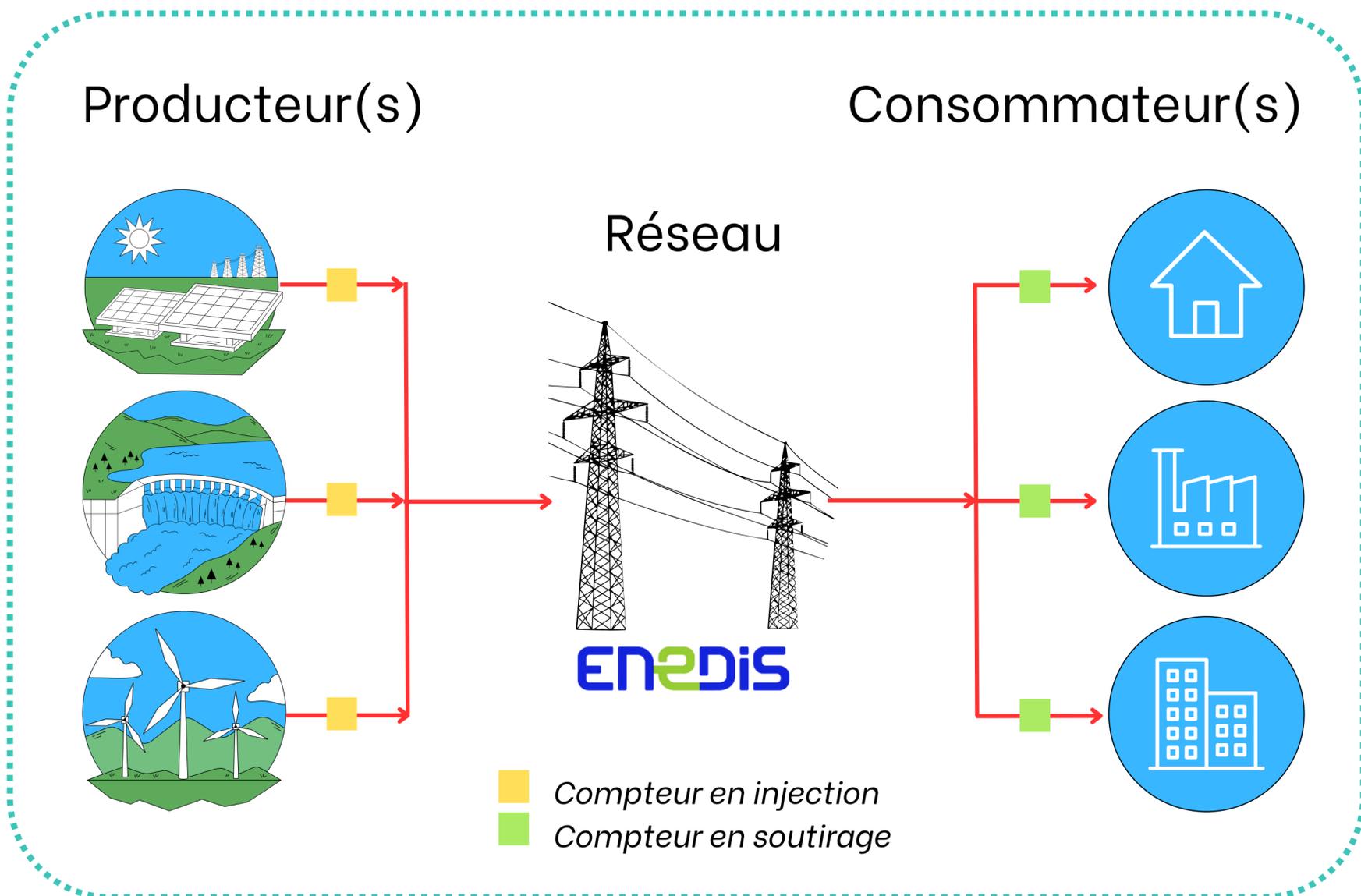
ON VOUS EXPLIQUE TOUT...

LE PRINCIPE
LES DIFFÉRENTS ACTEURS
LES SPÉCIFICITÉS
LE MODÈLE ÉCONOMIQUE
UN EXEMPLE D'ACC



AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

LE PRINCIPE



Périmètre de 2 km
(10 ou 20 km sur dérogation)

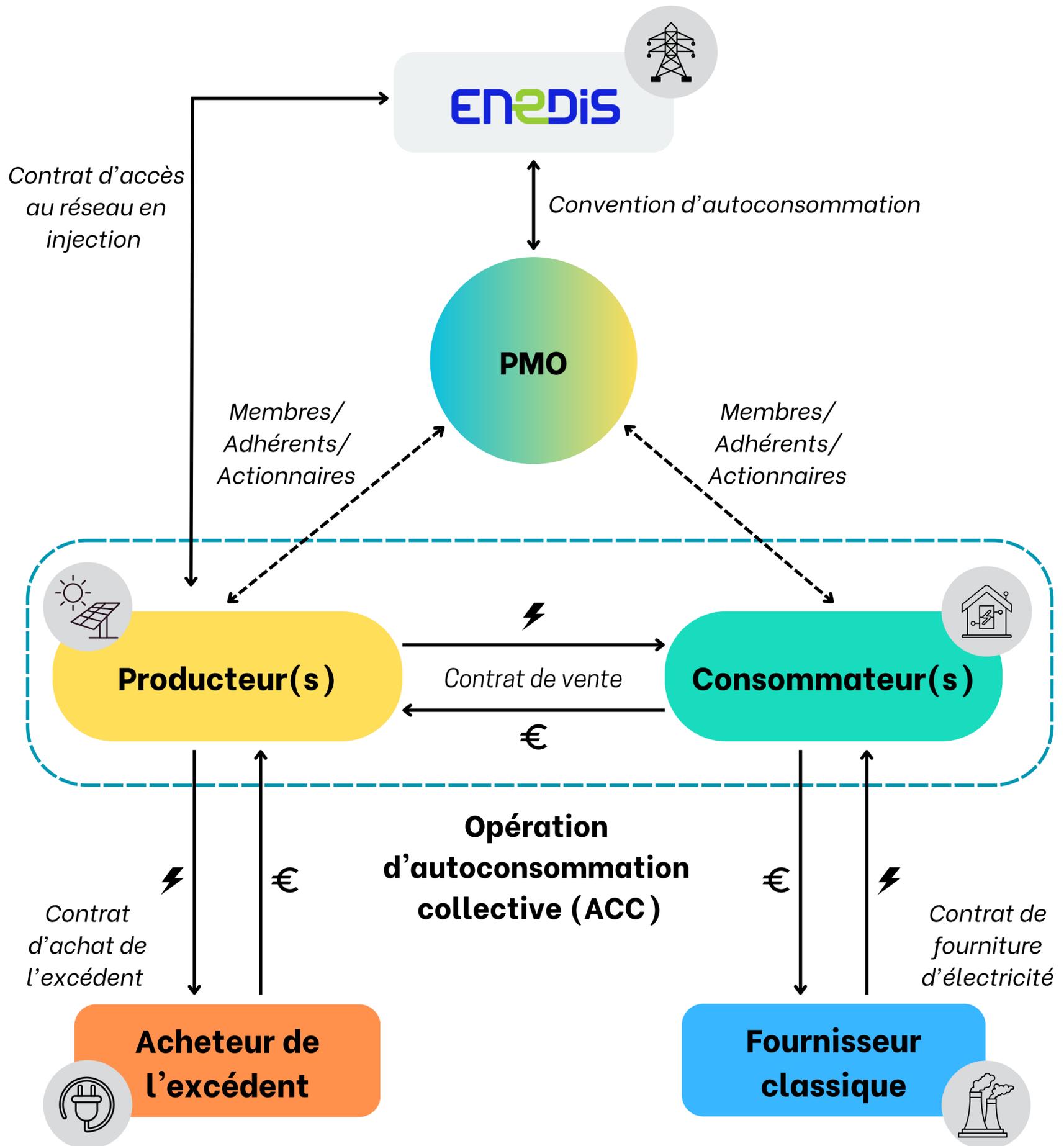
Comment ça fonctionne ?

Les électrons se déplacent toujours de la même manière dans le réseau électrique : vers le lieu de consommation le plus proche. L'autoconsommation collective est donc seulement un **mode de valorisation économique**.

Les données de production et de consommation sont remontées par les compteurs par **pas de temps de 30 min**. Ainsi, à chaque instant, lorsque qu'il y a production et consommation, on parle d'autoconsommation collective. Lorsque les productions dépassent les consommations, on parle d'**excédent**.

AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

LES DIFFÉRENTS ACTEURS



*PMO = Personne morale organisatrice

AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

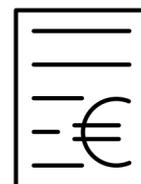
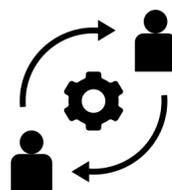
LES SPÉCIFICITÉS

LES PRINCIPALES RÈGLES ET CONTRAINTES



- le **périmètre** (max 20 km) et la **puissance** (max 3 MW)
- le paiement des **taxes** (accise, TURPE et TVA)
- la gestion de la production : **la clé de répartition**
- la nécessité de créer une **PMO**

LE RÔLE DE LA PMO



Un rôle administratif

Elle doit représenter les participants de l'opération.



Un rôle de gestion

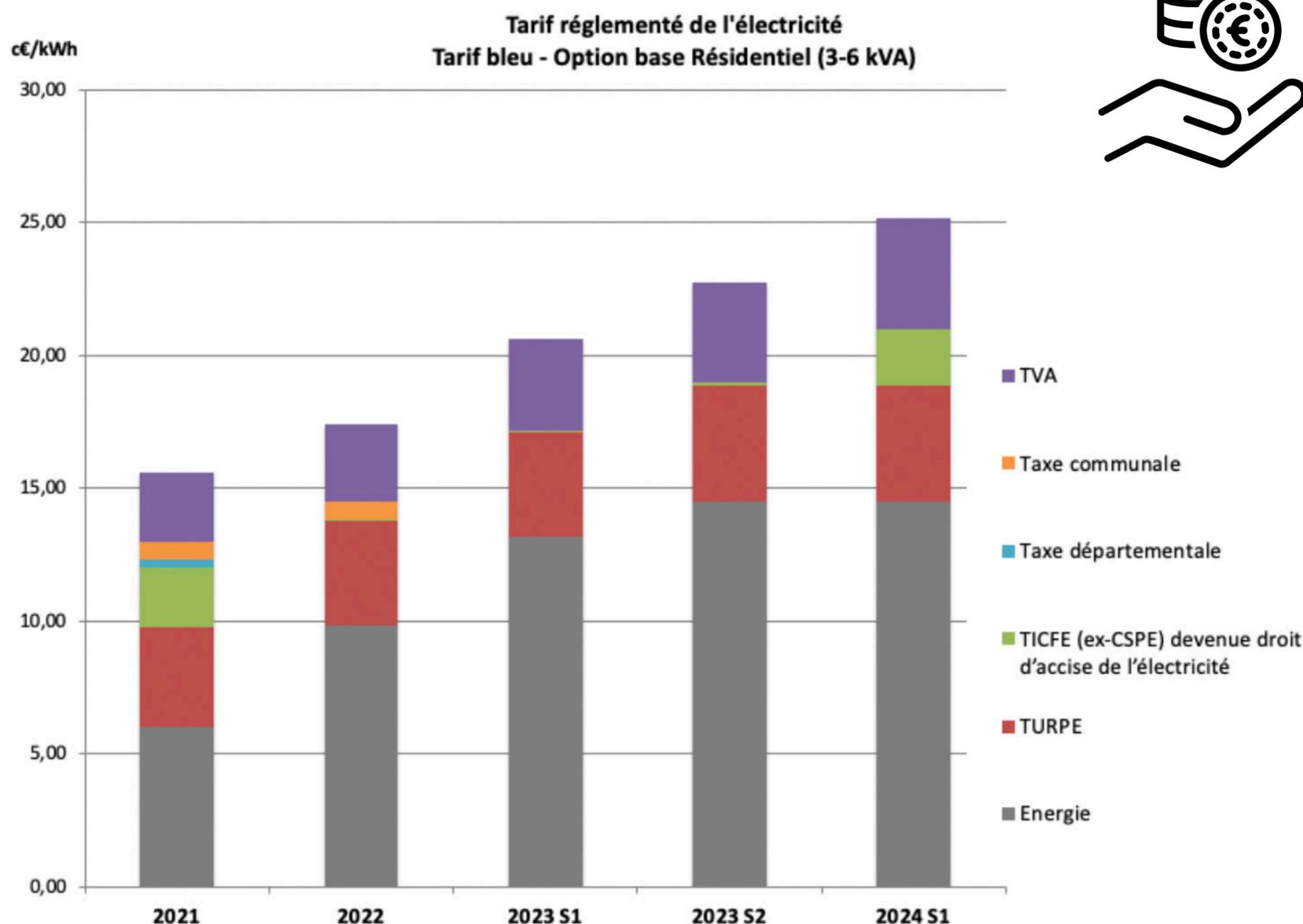
- gérer les **entrées et sorties** des participants
- définir la **clé de répartition** (statique, dynamique, etc...)
- signer une **convention** avec ENEDIS
- réaliser le **suivi** des données et flux autoconsommés
- mettre en place un **système de contractualisation et de facturation** entre les producteurs et consommateurs



AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE (1/2)

LA RÉPARTITION DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ



(source : www.photovoltaique.info)

Les consommateurs d'une opération d'ACC ne font des économies que sur le poste **“fourniture”** de leur tarif d'électricité.

Aujourd'hui, la fourniture représente une part **entre 50 et 70% du tarif de l'électricité**, pour atteindre plus de 14 c€/kWh pour les particuliers en 2023 et parfois plus de 20 c€/kWh pour certaines entreprises et collectivités (non éligibles au bouclier tarifaire).



AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE (2/2)

LA VALORISATION DE L'EXCÉDENT

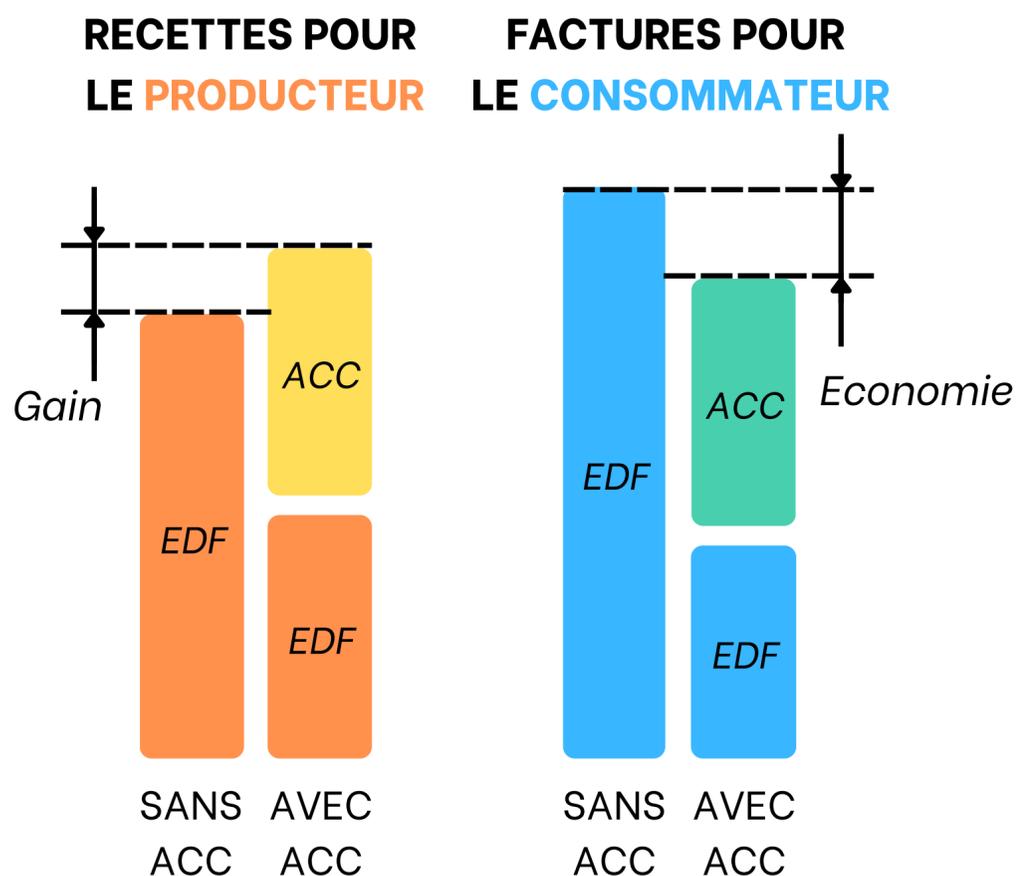


L'acheteur de l'excédent joue aussi le rôle de **responsable d'équilibre** de l'opération.

Les installations en toitures, hangars, ou ombrières, peuvent bénéficier de la **prime à l'investissement** et des **tarifs d'achat de EDF OA** (revente en surplus ou vente totale), sur les kWh non affectés à l'opération : l'excédent.

Pour les autres installations, au sol par exemple (non éligible aux obligations d'achat), il convient de **trouver un acheteur**.

L'IMPACT FINANCIER POUR LES PARTICIPANTS



L'objectif est de permettre au producteur de valoriser son électricité **localement** et à un **tarif compétitif** tout en proposant au consommateur une fourniture d'électricité peu chère afin de réaliser des **économies**.

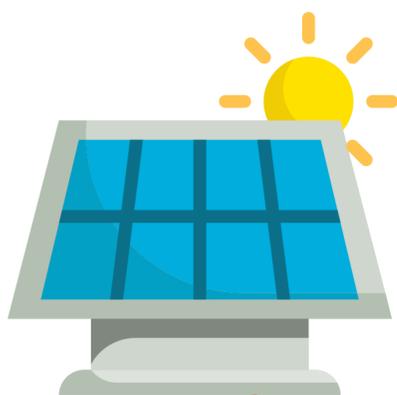
Des coûts sont à prévoir pour la **prestation de gestion de la PMO**.



AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

EXEMPLE D'UNE OPÉRATION CLASSIQUE

PRODUCTEUR



Installation photovoltaïque (au sol, hangar, ombrière, etc...)

CONSOMMATEUR



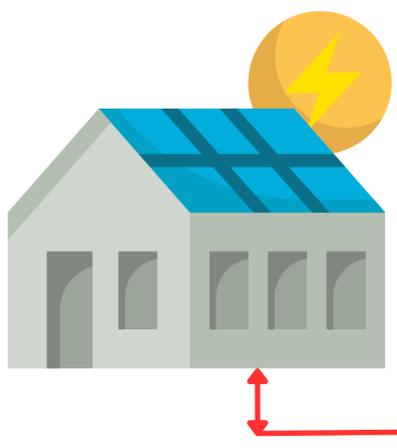
Entreprise ou Industriel

CONSOMMATEUR



Immeuble ou bâtiment public

**CONSOMMATEUR
PRODUCTEUR**



Maison ou appartement